

Premier degré

K1 : Passages dans l'application base- élèves

0/04/2007

Remarques importantes avant de commencer

<u>La gestion collective</u> (= enregistrer globalement une décision de passage) doit être utilisée prioritairement pour traiter les passages en fin d'année scolaire.

La gestion individuelle (= enregistrer/mettre à jour une décision de passage) permet

- De modifier une décision de passage qui a été enregistrée en gestion collective. Ne pas oublier de sélectionner alors l'année N+1
- De procéder à un saut de classe en cours d'année. Sélectionner dans ce cas l'année N

Pour appliquer les décisions de passage, il faut vérifier certaines conditions.

Pas à pas K1

Note: on peut laisser un élève en attente sans traiter son passage si la décision le concernant n'est pas encore arrêtée.

1. Enregister collectivement les décisions de passage en fin d'année

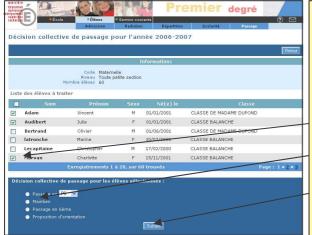
Rappel de la démarche : utiliser la gestion collective prioritairement.

- Traiter d'abord tous les cas particuliers (maintien, réduction de cycle en fin d'année) par la gestion collective
- Faire ensuite le reste des passages, également en gestion collective

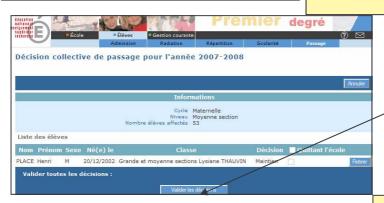




- La liste des niveaux de l'école s'affiche avec le nombre d'élèves.
- Sélectionnez un niveau.
- Cliquer sur suivant



- La liste des élèves du niveau choisi s'affiche.
- Sélectionnez le (ou les) enfant(s) concerné(s) par la procédure de maintien ou de réduction de cycle (passage anticipé).
- Renseigner « maintien » ou bien le niveau souhaité. (Cocher éventuellement « quittant l'école ». Si l'élève est maintenu, la case « quittant l'école » ne s'affiche pas. S'il doit être maintenu dans son niveau et qu'il quitte l'école, sélectionner le même niveau. La case est alors active.
- Cliquer sur suivant.

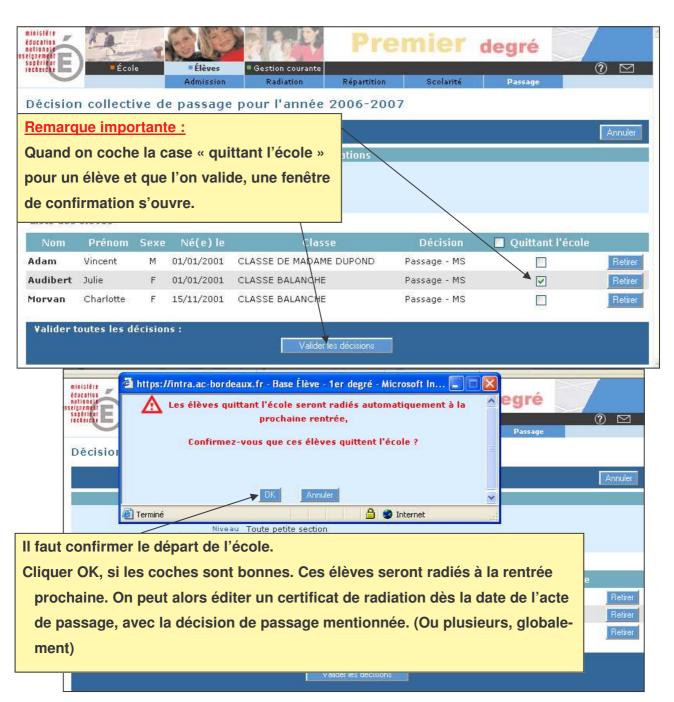


 Valider la décision de passage



- On retombe alors sur l'écran d'accueil du niveau à traiter.
- Il s'agit ensuite de la même façon, d'enregistrer les décisions de passage, <u>pour tous</u> <u>les autres élèves du niveau</u> en vérifiant les compteurs affichés en page d'accueil des niveaux de l'école.







Deuxième remarque importante :

Ne pas oublier que les pages se valident par paquet de 30 au maximum.

Donc, ne pas oublier de traiter les autres pages du niveau choisi.

2. Enregistrer/mettre à jour une décision de passage (gestion individuelle de l'enregistrement du passage)

RAPPEL:

La gestion individuelle permet :

- De modifier une décision de passage qui a été enregistrée en gestion collective.
 Ne pas oublier de sélectionner alors l'année N+1
- De procéder à un saut de classe en cours d'année. Sélectionner dans ce cas l'année N

